

## Métiers stratégiques

Contrat régional de filière hôtellerie  
restauration tourisme

CRF



# Agent de maintenance en hôtellerie de plein air

## Profil des actifs

**L'employé de plein air** entretient les infrastructures des campings. Il gère notamment la partie logistique et technique des espaces verts et de l'accueil. Ce professionnel exerce en CDI ou CDD (saisonnier) selon les établissements.

**En pleine saison**, l'employé de plein air accueille les clients, entretient les espaces verts et prend en charge l'ensemble travaux à réaliser. Il peut également s'occuper de la gestion des déchets et se tenir à disposition de la clientèle.

**En saison creuse**, le professionnel entreprend de plus gros travaux d'entretien, comme la peinture, l'électricité ou la maçonnerie.

**Les établissements plus conséquents** proposent des emplois à l'année, alors que les plus petits embauchent de façon saisonnière.

### La saisonnalité



**En début de saison**, l'employé de plein air réalise le dés-hivernage des mobil-homes (mars). Il s'assure du bon fonctionnement (ventilation, gaz, eau), et effectue également le nettoyage avant l'arrivée des premiers vacanciers.

**En fin de saison**, il contrôle le nettoyage et fait les dernières vérifications avant de mettre les mobil-homes en hivernage.



## Conditions de travail



**La polyvalence** est très recherchée par les employeurs. En effet, le professionnel doit avoir des compétences transverses comme la peinture, le jardinage, la maçonnerie, ou encore la plomberie. Il doit aussi entretenir un bon relationnel car il est au contact du client.



**L'employé de plein air** travaille principalement dans des zones touristiques, comme les littoraux ou les départements touristiques.



**Ce métier s'exerce en 35 heures**, en horaires classiques ou en trois-huit. Les contrats les plus courts sont signés durant la saison estivale (juillet-août).



**Les employeurs peuvent également sous-traiter** le recrutement à des agences de travail intérimaire afin d'obtenir davantage de candidatures.

## Les compétences attendues

**Normes d'hygiène** et de sécurité.

**Polyvalence** : maîtrise de multiples domaines comme l'électricité, la peinture, l'entretien des espaces verts.



**Bon relationnel** avec le client pour pouvoir répondre à la demande.

**Dynamisme** et réactivité.

## Les contraintes

**Niveau de polyvalence** attendu par les employeurs.

**Saisonnalité** de l'activité.



**Travailler en horaires décalés**, les week-ends et jours fériés.

## Le recrutement

**Bouche à oreille**.

**Fidélisation du salarié** (d'une saison à l'autre).



**Emploi étudiant**.

**Vivier des demandeurs d'emploi**.

## La formation

Le **parcours professionnel des** employés de plein air diffère selon les profils. Ces professionnels ont pu suivre des formations dans l'hôtellerie de plein air, l'entretien des espaces verts, la plomberie ou encore la peinture.

### Hôtellerie de plein air

**Certificat de qualification professionnel** Ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air.

**Titre professionnel** Employé d'étage en hôtellerie.

### Plomberie chauffage

**Brevet professionnel** Monteur en installations du génie climatique et sanitaire.

**CAP** Monteur en installations sanitaires.

### Maçonnerie

**CAP** Maçon.

**Titre professionnel** Maçon.

### Espaces verts

**CAP agricole** Jardinier paysagiste.

**Bac pro** Aménagements paysagers.

### Peintre

**Titre professionnel** Peintre-décorateur.

**CAP** Peintre-applicateur de revêtements.



## Les parcours possibles

**Polycompétents**, les employés de plein air peuvent évoluer vers différents métiers.

**Vers des postes de manager** notamment en suivant une formation en alternance de manager ou une formation de responsable commercial polyvalent pour exercer des postes à responsabilité en relation avec la clientèle.

**Vers l'entretien des diverses infrastructures** : avec des formations pour parfaire son savoir dans la maçonnerie, la peinture, la plomberie ou encore l'entretien des espaces verts.



## A l'avenir



**Les employeurs** poursuivent leurs réflexions sur l'attractivité du métier afin de pallier le problème de recrutement. Que ce soit en CDI, ou en CDD, les entreprises reçoivent peu de candidatures.



**Le recrutement** de professionnels en CDI est envisagé afin de ne plus être en difficulté lors de la pleine saison. Les employeurs pourraient proposer de nouvelles missions durant la période creuse.



**Dans l'hôtellerie de plein air**, les employeurs s'intéressent au **développement durable**. La formation Gestes écoresponsables en hôtellerie existe déjà pour former les employés à ces nouvelles façons d'exercer leur profession tout en prenant en compte l'aspect écologique.

## Pistes d'actions possibles



**Identifier les parcours professionnels** afin de proposer des évolutions de carrière.



**Proposer un contrat pour la saison suivante** afin de fidéliser les professionnels.



**Proposer des horaires conciliant vie professionnelle et personnelle.**



**Proposer davantage de formation** dans la vente et la communication afin de développer le relationnel au sein de l'entreprise.



**Créer des postes liés au développement durable.**



**Proposer un logement pour les saisonniers.**

Source : Offre de formation en cours et à venir - Mars 2023, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.